



# Note d'informations aux familles n°6



Juillet 2026

## Apprendre à connaître - Apprendre à faire - Apprendre à vivre ensemble - Apprendre à être

Madame, Monsieur,

En diffusant une note d'informations à la rentrée et avant chaque période de vacances, nous vous signalons régulièrement les événements qui jalonnent l'année scolaire dans notre collège.

Nous souhaitons à travers cette dernière note de l'année scolaire une bonne poursuite d'études et de vie à nos élèves de 3° qui quittent l'établissement et la bienvenue à nos futurs élèves de 6° ainsi qu'à leurs familles.

### Coordonnées du collège :

Collège Simone VEIL - 989 Route de l'Arbresle - 69380 CHATILLON D'AZERGUES

Téléphone : 04.72.54.83.80 Email : ce.0693975w@ac-lyon.fr

### Composition de l'équipe non enseignante :

Principal	M. PLANUS	Pilotage, organisation générale Collège
Principal adjoint	Mme DECHAVANNE	Gestion pédagogique de la scolarité
Secrétaire générale	Mme OUDIN	Gestion administrative matérielle et financière, comptabilité
CPE	Mme MATRAY	Bien être au collège, vie scolaire de l'élève, absences : 6° et 4°
	Mme NICOLET	Bien être au collège, vie scolaire de l'élève, absences : 5° et 3°
Secrétaire d'intendance	Mme HELJAK	Gestion administrative matérielle et financière
Secrétaire de direction	Mme FOURNIER	Gestion administrative de la scolarité des élèves, renseignements
Médecin scolaire	Mme BRUN	Problèmes de santé
Infirmière scolaire	Mme GLENARD	Informations, problèmes de santé
Assistante sociale	Mme DROT	Difficultés sociales, aides
Psychologue Educ Nat	Mme GOUBILLEAU	Qualité de vie au collège, besoins particuliers, orientation

### Ouverture de l'établissement :

Pour d'évidentes raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas "stationner" devant et aux abords de l'établissement, ni y laisser leurs affaires personnelles. Dans ce sens, les élèves accèdent au collège par le portail principal en face du parking giratoire à partir de 7h30 et avant chaque heure de cours. Ils en sortent selon les emplois du temps et les régimes de sortie de chacun. **Pour les élèves qui, selon leur emploi du temps et avec votre accord, quittent le collège avant 16h30, nous vous demandons de veiller à ce qu'ils soient pris en charge afin d'éviter les effets de groupes qui peuvent parfois engendrer des incivilités ou mises en danger aux abords du collège, gymnase ou encore dans le village.**

Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 17h15 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 7h30 à 12h15 le mercredi.

### Association des parents d'élèves du collège :

Plusieurs actions proposées par l'association des parents d'élèves permettent de financer l'accompagnement des personnels lors des interventions, sorties, séjours. Cette participation est indispensable à la mise en œuvre de la dynamique culturelle et pédagogique de l'établissement (interventions au collège, sorties, voyages).

Vous pouvez transmettre vos questions concernant la vie et le fonctionnement du Collège aux élus représentants parents au conseil d'administration : M. DUCLOUX Président / [simoneveilparentsdeleves@gmail.com](mailto:simoneveilparentsdeleves@gmail.com).

Parents élus : M. DUCLOUX, Mme CHARME, Mme RAMAROMISA, Mme CAMENISCH, Mme GEORGE, Mme RIOUALEN, Mme PERRIER, Mme DEMEULENAERE, M. GUEROULT, M. CUVELLIER, Mme VINCENTI, Mme POUGET

Il est à noter que plusieurs parents de l'équipe vont finir leur mandat et qu'il est important de prévoir un renouvellement lors des prochaines élections début octobre 2026.

### Restaurant Scolaire :

Le Conseil Départemental a délégué la société "1001 Repas" pour l'exploitation de la demi-pension de l'établissement.

M. MAROUANI est le Chef gérant de notre restauration. Le compte-rendu de la deuxième commission restauration avec la participation de tous les délégués de classe et association de parents d'élèves disponible sur la page d'accueil de l'ENT (Rubrique "Restauration 1001 repas").

Pour rappel, les repas sont cuisinés tous les jours sur place à partir de produits frais et locaux.

### Le foyer socio-éducatif des élèves :

Le FSE est une association qui a son siège au sein de l'établissement mais qui ne dépend pas de l'établissement. Il est géré par un bureau composé de personnels (autres que le chef d'établissement) et éventuellement d'élèves. Le FSE a pour objectifs de développer la socialisation, les notions de solidarité, de citoyenneté, de responsabilité... par la pratique d'activités diverses comme l'organisation d'activités sur le temps extra- scolaire (clubs, animation, études...) et l'aide financière des projets de sorties et de voyages sur l'année scolaire. L'adhésion au foyer n'est pas obligatoire mais souhaitable car l'élève s'implique et s'identifie ainsi davantage au collège, participe de manière coopérative à toutes les actions réparties équitablement sur tous les niveaux.

### ENT – Espace Numérique de Travail + Pronote – Suivi scolaire

<https://simoneveil-chatillon.ent.auvergnerhonealpes.fr>

Outil de communication indispensable : informations, travaux, dossiers, cahier de texte (en complément du cahier de texte papier élève prioritaire) suivi des élèves par Pronote (emploi du temps, bulletins trimestriels, absences, notes, compétences, punitions, ...) Les codes d'accès (identifiants et mots de passe) de l'année prochaine seront les mêmes que ceux de cette année. Pour les futurs élèves de 6°, les

codes Educonnect seont distribués à la rentrée. Pour tous les parents, les codes d'accès sont les codes Educonnect déjà en leur possession. S'adresser au secrétariat pour tout problème de connexion si besoin.

### **Carnet de correspondance.**

C'est un outil individuel, indispensable car il permet un dialogue avec les familles. Chaque élève doit l'avoir dans son cartable. Il doit être à jour de signatures et rester en bon état (photo, couverture, emploi du temps...)

Ce carnet est aussi à votre disposition si vous désirez nous communiquer une information, demander un rendez-vous à un enseignant, personnels de direction.... Il est important de le consulter quotidiennement pour avoir accès aux renseignements dont vous avez besoin ou/et prendre connaissance des informations pouvant y être inscrites.

C'est aussi dans ce carnet que figure le règlement intérieur du collège, ensemble des règles de vie auxquelles les élèves doivent se conformer.

Les élèves doivent présenter leur carnet de correspondance aux assistants d'éducation lorsqu'ils passent le portail en entrant et sortant du collège sauf à 16h30.

Les punitions (observations écrites et retenues) sont directement saisies dans le logiciel Pronote. Nous vous invitons à consulter régulièrement cet outil pour accéder au suivi de la scolarité de votre enfant.

### **Vie Scolaire :**

Dès son arrivée en bus ou par ses propres moyens, l'élève doit rentrer dans le collège et ce indépendamment de son régime 1,2 ou 3 et de son emploi du temps.

#### **- Absences ou retards**

Ils doivent être signalés au bureau des assistants d'éducation AED (appels téléphoniques ou par mail : [aed.vie-scolaire@ac-lyon.fr](mailto:aed.vie-scolaire@ac-lyon.fr)) puis régularisés par le carnet de correspondance (Billets détachables). Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaires. Lorsque vous devez récupérer votre enfant au Collège en dehors du cadre des régimes de sorties, vous devez signer le cahier de décharge au bureau des AED

#### **- Régimes de sorties**

Régime 1 de couleur Verte : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel et ce même en cas de modification sans nécessiter la signature de la famille

Régime 2 de couleur Jaune : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel mais en cas de modification la signature de la famille est obligatoire

Régime 3 de couleur Rouge : L'élève reste au collège de 8h00 à 16h30 indépendamment de son emploi du temps et des éventuelles modifications

#### **- Pause méridienne**

Les élèves peuvent s'inscrire aux ateliers gratuits proposés par exemple : éco-délégués, estime de soi "éVeil, bien dans tes baskets", arts plastiques, couture, environnement, activités de l'association sportive, journal du collège, jardin, jeux de société, CVC, .....

#### **- Remarques**

Dès que l'élève se trouve en dehors de l'enceinte du collège, il est sous la responsabilité des parents.

En cas d'absence de cours un après-midi, l'élève ne peut quitter le collège (quel que soit son régime de sortie) qu'à partir de 13h30 (après le repas de midi). Si un parent souhaite le récupérer avant 13h30, il doit venir signer le cahier de décharge à la vie scolaire (le repas sera néanmoins facturé).

### **Téléphone portable**

Rappel du règlement intérieur (la loi n°2018-698 du 3 août 2018).

" L'utilisation durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur, par un élève, d'un téléphone mobile est interdite. .... Concernant l'établissement, le téléphone portable ou tout autre objet connecté (tablettes, montres, ...) des élèves doit être rangé et éteint dans l'enceinte de l'établissement (gymnases et vestiaires d'EPS compris). L'utilisation du téléphone portable dans l'enceinte du collège et durant les activités d'enseignement est interdite (Sauf activité de classe à usage interne et à des fins pédagogiques)"

En cas de non-respect, seuls les membres de l'équipe éducative peuvent procéder à une confiscation qui ne peut excéder la durée des activités d'enseignement de la journée. Les dispositions du présent paragraphe sont transposables sur toute la durée d'une sortie scolaire, durant les voyages, des temps spécifiques pour l'utilisation de ces objets sont définis par les accompagnateurs.

En cas de non respect de ce cadre, le code de l'éducation nous permet de demander à l'élève de nous présenter le contenu de son téléphone (galerie photos, vidéos, messages...) à partir duquel nous pouvons engager une procédure disciplinaire.

### **Fonds social**

En cas de difficultés financières pour régler la restauration scolaire ou certaines actions pédagogiques, les familles prennent contact avec la secrétaire générale (gestionnaire) de l'établissement. L'aide accordée par le collège s'effectue en toute discrétion.

E-mail : [intendant.0693975w@ac-lyon.fr](mailto:intendant.0693975w@ac-lyon.fr)

### **Collège : Lieu de vie et d'apprentissages**

La sérénité et la confiance sont les bases d'un climat scolaire dans lequel les élèves évoluent, s'épanouissent en poursuivant leurs apprentissages. Notre collège veille à maintenir de bonnes conditions d'accueil et de travail propices aux réussites de tous et de chacun.

Les activités proposées par les enseignants et les élèves du CVC (Conseil de la Vie Collégienne) sur la pause méridienne permettent des temps d'apprentissages, de bien-être, de découvertes et de plaisirs (Escalade, Badminton, Basket, Tennis de table, Volley, Yoga, Chorale, Eco-délégués, couture, biodiversité, ciné-club, "estime de soi, E-Veil", atelier philo - paroles d'ados, CDI, petits scribes hiéroglyphes, journal, fouilles archéologiques, jeux de société)

Le programme Phare, plan de prévention du harcèlement, est mis en œuvre (prévention des phénomènes de harcèlement, formation d'une vingtaine de personnels protectrice prête à intervenir efficacement sur les situations potentielles, utilisation de la méthode de la préoccupation partagée), élèves ambassadeurs spécifiquement formés, encadrés par des personnels également formés.

Le dispositif "E-Veil, bien dans tes baskets" sur l'estime de soi s'adresse à tous les élèves volontaires. Les thématiques abordées sont la gestion des émotions, la gestion du stress, la relation à l'autre, la confiance en soi, .... Cette aide est mise en place par petits groupes d'élèves pour 6 ateliers. Les élèves sont encadrés par des personnels enseignants, psychologue éducation nationale, AESH, CPE. Les inscriptions se font par les élèves ou les parents directement auprès des CPE, ou à la vie scolaire.

Pour contribuer à la réussite de votre enfant, les équipes pédagogiques et éducatives tissent des liens de confiance avec les familles par des échanges réguliers sous la forme d'informations, de réponses aux questions, de conseils voire de rappels au fonctionnement du

collège. Sur ce point et face à une forte nécessité cette année, un très gros travail est réalisé avec les élèves des niveaux 6° et 5° sur le respect des règles de vie en collectivité et des obligations scolaires.

### **E3D - Établissement en Démarche de Développement Durable**

L'établissement est engagé dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable, dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du DD pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global. Le collège a obtenu le plus haut niveau de labellisation E3D " Expertise" valorisant le travail de très grande qualité effectué.

### **Défi-lecture**

Le défi lecture réunissant les 7 classes de 6° du collège et 9 classes de CM2 des écoles primaires du secteur a eu lieu le vendredi 12 juin 2026 au collège Simone Veil de Châtillon de 8h à 16h30. Les élèves ont participé, dans des équipes mélangées CM2/ 6ème, à des activités sur tous les livres lus dans l'année et à d'autres ateliers et découvertes. Ils ont voté également pour le livre qu'ils ont préféré. Environ 450 élèves sont ainsi encadrés sur ce temps fort de l'année par les équipes pédagogiques et éducatives du collège ainsi que des élèves et des parents volontaires. Les cours de 5°, 4° et 3° sont banalisés ce jour-là pour permettre l'organisation de cette liaison écoles – collège.

### **Sécurité**

Plan particulier de Mise en Sécurité (catastrophe naturelle, intrusion, attentat, ...)

Des exercices obligatoires de confinement ou d'évacuation ont lieu durant l'année scolaire selon des procédures dictées par le Ministère de l'Education Nationale et relayées au sein des Collèges (Conseil d'Administration et informations parents).. Pour des raisons d'efficacité, les dates et créneaux des alertes sont choisis par la Direction et ne sont pas communiqués aux personnels et aux parents d'élèves. Un exercice PPMS intrusion a été réalisé le lundi 15 décembre. Le bilan est positif avec une grande réactivité de la part des personnels et élèves, une efficacité dans la communication interne et les liens avec les autorités académiques, mairie et services de gendarmerie comme le stipule notre protocole. Les marges de progrès sont d'ordre technique (message d'alerte) qui doit faire l'objet d'une attention particulière du département.

### Accueil

À votre arrivée au Collège (Portillon-Interphone), nous rappelons que vous devez vous diriger vers la loge où l'agent d'accueil vous demandera, selon les consignes obligatoires de sécurité votre identité.

### Stationnement

La sécurité autour des établissements scolaires reste une priorité forte. Les risques de la circulation et le plan Vigipirate attentats nous imposent une conduite et une attitude responsables et respectueuses du code de la route.

### Evacuation incendie

Un exercice grandeur nature avec les SDIS du Rhône a été réalisé le lundi 16 mars. Voir mail envoyé ce même jour à toutes les familles

### **Transports scolaires :**

Les questions, remarques ou incidents éventuels sont à adresser directement aux services des transports TCL. Vous pouvez mettre le collège, l'association des parents d'élèves en copie pour information et suivi.

Vous pourrez dès le 1er juillet inscrire les élèves directement sur internet : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) - (Cf également article ENT)

### **Niveau 3° - Orientation :**

- Fiche de dialogue - vœux (couleur jaune) pour les conseils de classe du deuxième et du troisième trimestre.

- Fiche préparatoires à la saisie + Vœux définitifs : Début juin

- Résultats – Affectations : Mardi 30 juin vers 15h00 après la dernière épreuve du DNB

- Inscriptions lycées : Début juillet (Dates et protocole selon les établissements)

- Etape 1 : Dès le mardi 30 juin, vous devrez procéder à la première étape de l'inscription au lycée par internet. Grâce à votre identifiant et mot de passe (Educonnect), vous accéderez ainsi à la plateforme numérique de télé-inscription. Vous serez informés des éléments nécessaires à fournir pour la deuxième étape de l'inscription qui a lieu dans les lycées.

- Etape 2 : En vous déplaçant directement dans le lycée d'affectation, vous finaliserez l'inscription en fonction de son organisation et de ses procédures internes.

### **Diplôme National du Brevet des collèges**

Le collège Simone VEIL est centre d'examen et organise les épreuves orale et écrites du Diplôme National du Brevet (Voir planning fin d'année)

Les convocations des élèves pour l'épreuve orale et les convocations pour les épreuves écrites ont été distribuées début juin aux élèves

Le collège est également centre de correction et organise la venue des enseignants correcteurs. (Voir planning fin d'année)

Les résultats du DNB seront connus le vendredi 10 juillet à 14h00

Dates	Contenu
Mardi 16 juin	Epreuve orale
Vendredi 26 juin	Epreuve écrite de Français (matin)
Lundi 29 juin	Epreuves écrites d'Hist-Géo-EMC (matin) et de Physique-Chimie + SVT (après-midi)
Mardi 30 juin	Epreuve écrite de Maths (matin)
Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet	Préparation des corrections (copies hors secteur)
Jeudi 2 juillet - Vendredi 3 juillet	Corrections des copies (copies hors secteur)
Jeudi 9 juillet	Réunion de délibération
Vendredi 10 juillet	Publication des résultats vers 14h00 – Affichage devant le collège ou part internet via les identifiants et mots de passe figurant avec la convocation aux épreuves

## Calendrier de fin d'année scolaire 2025-2026

Début juin	Conseils de classes de 3°, Fin des procédures de saisie de l'orientation 3°
Jeudi 4/6 au Mardi 9/6	Inscriptions des élèves de 6° en lien avec les écoles primaires
Jeudi 11/6	Commission d'appel de 3ème (le collège est siège de la commission, pas d'incidence sur les emplois du temps)
Mardi 16/6	Epreuve orale du DNB – Cours banalisés
Jeudi 11/6 au Vendredi 19/6	Conseils de classe de 6°, 5° et 4°.
Lundi 15/6 au Vendredi 19/6	Retour des dossiers d'inscription 5°, 4°, 3°.
Jeudi 18/6 et Vendredi 19/6	Epreuves du Certificat de Formation Générale pour les élèves de 3° du dispositif ULIS (pas d'incidence sur les emplois du temps)
Lundi 22/6 et Mardi 23/6	Ramassage des manuels scolaires
Mardi 23/6	Conseil d'administration de fin d'année
Mercredi 24/6	Fin des cours pour tous les niveaux
Jeudi 25/6	Préparation des salles d'examen et du secrétariat du centre d'examen Concertations pédagogiques
Vendredi 26/6	Epreuve écrite de Français (matin) Concertations pédagogiques
Lundi 29/6	Epreuves écrites d'Hist-Géo-EMC (matin) et de Physique-Chimie + SVT (après-midi) Concertations pédagogiques
Mardi 30/6	Epreuve écrite de Maths (matin) Concertations pédagogiques
Mercredi 1/7	Préparation des corrections (copies hors secteur) Concertations pédagogiques
Jeudi 2/7	Corrections des copies (copies hors secteur)
Vendredi 3/7 matin	Corrections des copies (copies hors secteur)
Vendredi 3/7 après-midi	Plénière : Bilan 2025-2026 et préparation rentrée 2026-2027
Lundi 6 au vendredi 10/7	Journées d'astreinte des personnels administratifs et de vie scolaire
Jeudi 9 juillet	Fermeture du collège au public

## Calendrier de rentrée scolaire 2026

Mercredi 26 août	Ouverture du collège au public Retrait des packs fournitures de l'association des parents 8h00 - 19h00
Lundi 31 août	Pré-rentrée enseignants
Mardi 1 septembre	Rentrée des élèves de 6° uniquement : 8h00 - 16h30 (pas de sortie avant 16h30)
Mercredi 2 septembre	Rentrée des élèves de 5°, 4° et 3° uniquement : 8h00 - 12h00 Pas cours pour les élèves de 6°
Jeudi 3 septembre	Début des emplois du temps pour tous les niveaux

## Calendrier scolaire de l'année 2026-2027 (Académie de Lyon zone A)

### Vacances scolaires

Toussaint : Du vendredi 16 octobre 2026 soir au lundi 2 novembre 2026 matin

Noël : Du vendredi 18 décembre 2026 soir au lundi 4 janvier 2027 matin

Hiver : Du vendredi 12 février 2027 soir au lundi 1<sup>er</sup> mars 2027 matin

Printemps : Du vendredi 9 avril 2027 soir au lundi 26 avril 2027 matin

Été : Le vendredi 2 juillet 2027 soir

### Dates et repères

11 novembre 2026 : Mercredi

Lundi de Pâques 2026 : 29 mars

1<sup>er</sup> et 8 mai 2026 : Samedi

Ascension 2026 : 6 au 9 mai

Lundi de Pentecôte 2026 : 17 mai

La prochaine note d'informations sera diffusée à la rentrée de septembre.

Bel été à toutes et à tous

" L'éducation, c'est la famille qui la donne ; l'instruction, c'est l'État qui la doit." Victor Hugo

Les équipes du  
Collège

L. MATRAY  
CPE

B. NICOLET  
CPE

M. OUDIN  
Secrétaire générale

C. DECHAVANNE  
Principale adjointe

J. PLANUS  
Principal

